

Berger / Martinez, naissance d'une idylle?

Laurent Berger et Philippe Martinez se sont entretenu dans un « *Marianne* » de ce mois de mai présenté sous un titre sexy : « *Ce que nous pourrions faire ensemble* » et dès le départ de signaler de "nombreux points de convergence".

Du coup on se sent littéralement séduit par une telle envie et une telle attirance, Non?

Ensemble ? Nombreux points de convergence?

Mais au fait sur quoi?

Sur le pacte de responsabilité qui exonère et finance le patronat L. Berger ne regrette pas le soutien et la signature de la CFDT.

Certes la CFDT refuse -dit-elle- la casse du modèle social.

Mais L. Berger ajoutant immédiatement "*Mais nous refusons le statu quo*" s'inscrit de fait dans le courant des réformes réclamées par le MEDEF, les divers gouvernements (de droite et « gauche »), de l'Union européenne qui depuis des années en appellent aux ajustements structurels -comme ils disent- de la protection sociale, des retraites, du marché du travail, du code du travail, ...

Donc, de tout ce qui a constitué les conquits sociaux issus du rapport des forces de la Libération et des années qui ont suivi.

Le soutien à la loi Macron et à son attaque généralisée contre les droits et garanties des travailleurs, des retraités, des sans emploi, illustrant cette orientation.

Même sur l'hôpital où Berger feint d'être d'accord avec le mouvement qui s'y développe par exemple dans l'AP-HP s'il admet qu'il faille dégager des financements supplémentaires, sans toutefois évoquer la revendication de créations d'emploi ce n'est pas sans signaler la **réorganisation du travail**. qui est précisément l'axe d'attaque majeur de Martin Hirsch pour exiger des économies (20 millions) et cela contre l'emploi et les droits des salariés.

Autrement dit, les dirigeants de la CFDT sont profondément installés dans une orientation qui sous couvert de négociations donnant-donnant au plan national et de plus en plus au niveau de chaque entreprise où les travailleurs sont le plus vulnérables, permettent au MEDF et au patronat, à partir d'un chantage permanent à l'emploi : "*Soit vous acceptez les reculs soit on délocalise ou on licencie*" d'imposer leurs intérêts.

Exactement d'ailleurs la méthode de M. Hirsch emploie à l'hôpital et qui tend à se généraliser donc aussi dans le secteur public.

Alors bien sûr entre les deux dirigeants il y a l'affirmation de convergences, en particulier concernant la CES et la lutte contre le FN.

Divergences sur l'essentiel

Mais le constat majeur c'est que sur les questions syndicales essentielles qui font le cœur de l'activité syndicale, face à l'offensive globale, généralisée contre les conquits sociaux des travailleurs il y a désaccord et par exemple si la CFDT a donné son accord à toutes les régressions ces dernières années : ANI, pacte de responsabilité, loi Macron, loi Rebsamen... la CGT et ses bases combattives s'y sont opposé.

Et dans la pratique de nombreuses négociations se sont tenues et ont été conclues entre le gouvernement, la CFDT et le MEDEF, dans le dos des autres organisations!

Alors pourquoi Philippe Martinez se prête-t-il avec complaisance à ce simulacre de rapprochement?

Nous y voyons deux raisons majeures :

1. l'appartenance commune à la CES

Cette dernière exerçant une pression afin que la CGT s'aligne sur les positions réformistes et de collaboration de la CFDT.

Du côté de la CGT l'enfermement dans le mirage d'une "*Europe sociale*" rendant l'organisation vulnérable aux illusions de possibles progrès "*de l'intérieur*", alors que la CES a approuvé tous les traités européens qui scellent la mise en concurrence des travailleurs au profit des multinationales et du patronat en général et qui visent au nom de la concurrence libre et non faussée à la marginalisation et à la privatisation de tous les services publics, y compris donc la santé, les retraites ...

Cet interview commun étant destiné à relancer -devant les critique montantes de l'attitude de la CFDT dans les bases CGT- la pratique du "*syndicalisme rassemblé*".

Rappelons à ce propos que le "*syndicalisme rassemblé*" est une pratique de l'unité au sommet, privilégiant la relation avec la CFDT sur la base du "*dialogue social*" et de la négociation chers à la CES et à tous les partisans de la collaboration de classe.

2. le flou et les ambiguïtés du positionnement de la direction confédérale dans une phase où le direction de la CGT doit tenir compte notamment, de la puissance de la contestation qui est montée d'en bas au moment de "*l'affaire Lepaon*".

A une question concernant le 50e congrès de la CGT Ph. Martinez répondait qu'il y avait 2 interprétations à propos des orientations décidées : une de collaboration et une de lutte de classe, Ph. Martinez se rangeant parmi ceux qui se situaient dans la seconde interprétation.

Mais en quoi peut-il y avoir 2 interprétations du 50e congrès qui se situe dans l'exact continuité des orientations décidées au début des années 90, précisément au moment de l'adhésion de la CGT à la CES, sous condition qu'elle quitte la FSM, qu'elle accepte le "*dialogue social*" et les "*négociations*" et donc qu'elle inscrive son activité dans le moule et le consensus européen.

Et ces ambiguïtés de fonds on les retrouve dans les formulations revendicatives et certains comportements :

Par exemple c'est en octobre dernier avant qu'il ne soit placé à la tête de la CGT que Ph. Martinez au cours d'un déplacement dans l'Aveyron cautionne l'organisation d'une table ronde avec le patronat local de l'UIMM pour affirmer le caractère de "*force de proposition de la CGT*" plaçant de ce fait au second plan la nécessité impérieuse du développement des luttes comme

facteur décisif sinon exclusif de défense des conquises et de reconquête industrielle.

Et qu'en est-il résulté pour les travailleurs de l'Aveyron par la suite?

Se reporter à cet égard à notre article de l'époque à l'adresse :

<http://www.frontsyndical-classe.org/2015/01/apres-le-dernier-ccn-les-questions-essentielles-demeurent.html>

Et dans le présent?

Certes pour les luttes il y a eu le 9 avril, mais après?

Toujours de fortes résistances, mais dispersées et rendues de ce fait d'une certaine manière corporatistes, facilitant la propagande de droite et du gouvernement sur la résistance aux réformes, l'archaïsme de la société française ... : les cheminots en juin dernier, radio France, les hôpitaux, les personnels des collèges, Norbert Dentressangle, Mory Global ...

Tandis que comme le souligne par exemple la Filpac, "*Des reculs de haute importance sociale peuvent être infligés au Travail, aux travailleurs, actifs et chômeurs, retraités et précaires, jeunes et vieux. ...*

Le Code du Travail est contourné par la loi Macron, ...

Censée confédérée le Travail, pourquoi la CGT a-t-elle été anesthésiée de l'intérieur, à son sommet, au point de ne fournir aucune analyse de la nocivité de la loi Macron ?

Tandis qu'un document confédéral trouve des vertus et des aspects positifs à la loi Rebsamen qui sous l'impulsion de la très droitière CGPME obtient un article qui interdit le fait syndical dans les entreprises de moins de 11 salariés? Et approuve la mise en place des **commissions régionales paritaires** présentées comme une avancée !!!!!

Voir à ce sujet le texte de la Filpac CGT "*Jusqu'ou et pourquoi reculer ?*" à l'adresse :

<http://www.frontsyndical-classe.org/2015/05/filpac-cgt-jusqu-ou-et-pourquoi-reculer.html>

Conclusions :

Le rapprochement médiatisé avec les dirigeants de la CFDT loin d'être une pierre dans la construction de l'unité des travailleurs, tourne le dos à ce qu'il convient de faire pour construire le « **Tous ensemble** » indispensable à la résistance, à la défense des conquises sociaux et à au passage à la contre-offensive des travailleurs, des précaires, des retraités surmontant les entreprises de division mortifères.

Plus que jamais le débat sur le bilan des 25 dernières années et les orientations décidées au début des années 90 doit être engagé.

La préparation et la tenue du 51e congrès de la CGT en avril 2016 doit en être l'occasion.

En attendant c'est au développement des luttes sur le terrain, à leur coordination que la CGT doit s'attacher en urgence.

Le Front syndical de classe
26 mai 2015